

# Sommaire de l'évaluation du programme Nouveaux Horizons pour les aînés



## AU SUJET DU PROGRAMME

Le **programme Nouveaux Horizons pour les aînés** fournit un financement de

**50 millions de dollars chaque année**

**émis sous forme de subventions et de contributions, est accordé**

aux projets qui permettent d'améliorer la qualité de vie des aînés et à promouvoir leur pleine participation dans la société canadienne.

### Le programme comporte 2 volets de financement:

1

Dans le volet de financement des projets communautaires, le programme accorde jusqu'à 25 000 \$ par projet. Ceci leur permet d'aider les aînés dans divers domaines, par exemple l'isolement social, les mauvais traitements envers les aînés et l'encadrement.

2

Le volet de financement des projets pancanadiens, quant à lui, se concentre sur les projets fondés sur une approche de collaboration qui traitent des questions relatives aux aînés. Depuis 2015, un financement pluriannuel est accordé à un groupe d'organismes qui travaillent pour atteindre des buts communs, et cette approche se nomme « impact collectif ». La première cohorte de ces projets s'est concentrée sur l'isolement social, avec un financement allant jusqu'à 750 000 \$.



## PRINCIPALES CONSTATATIONS

- Le programme a contribué à certains aspects de l'accroissement de la capacité des organismes financés à soutenir les initiatives en faveur des aînés.
- L'approche de l'impact collectif s'est révélée prometteuse pour lutter contre l'isolement social. Cependant, plus de temps est nécessaire pour établir des partenariats étroits, qui sont nécessaires pour instaurer le modèle entièrement.
- Les organismes qui ont présenté des propositions de demande de financement liées aux projets communautaires auraient bénéficié de directives plus précises du Ministère.



## OBSERVATIONS

1. Au cours de la période de référence, les organismes bénéficiaires d'un financement semblent avoir contribué au renforcement de leur capacité de différentes façons.
2. Certains éléments indiquent qu'il est difficile d'obtenir les informations historiques nécessaires pour évaluer les demandes de financement soumises en raison du classement des documents des projets dans le système commun pour les subventions et contributions.
3. Le succès de l'approche de l'impact collectif utilisée dans le cadre des projets pancanadiens repose sur la capacité des organismes à approfondir leurs partenariats et leurs relations.

Le rapport complet du programme Nouveaux Horizons pour les aînés est disponible au :

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/programme-nouveaux-horizons-aines.html>

